

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE LILLE
CANTON DE TEMPLEUVE

Effectif légal du Conseil Municipal : 15

Nombre de Conseillers en exercice : 14
--

de Présents : 13

de Votants : 13

OBJET (21)

SIVU Fourrière animale - délégué

NOTA : Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le :
6 JUIN 2023

que la convocation du Conseil ordinaire avait été faite le :
16 MAI 2023

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération

Pour copie conforme,
Le Maire,
Jean-Luc VERLYCK

Pour copie conforme,
La Secrétaire de Séance
Monique LOOSEN



Handwritten signature of Monique Loosen

COMMUNE DE TRESSIN

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 5 juin 2023

L'an deux mille vingt trois, le cinq juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de TRESSIN, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mr Jean-Luc VERLYCK.

Etaient présents : Jean-Louis BLANGY, Dié CATTEAU, Vincent DEBEIR, Stéphanie DEPUYDT, Hugo DOSSIN, Sophie DRUGMAN, Françoise JARMUZEK, Christine LEGLEYE Monique LOOSEN, Eric MOUVEAU, Séverine ROGIER, Kathy SYX, Jean-Luc VERLYCK

Absent excusé : Jean-Claude LEFEVRE,

Madame Monique LOOSEN a été désignée à l'unanimité secrétaire de séance.

SIVU Fourrière animale - acceptation périmètre SIVU et des statuts

Vu le Code Rural et de la Pêche Maritime ;
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu la délibération n°40 du 5 décembre 2022 portant création d'un syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) pour la création et la gestion des de la fourrière pour animaux errants ;
Vu l'arrêté préfectoral de périmètre du 17/01/2023, notifié le 18/01/2023 ;
Vu la délibération n°7 du 27/03/2023 portant approbation de l'arrêté préfectoral de périmètre ;

Ceci exposé, le Conseil Municipal élit à l'unanimité des membres présents et représentés :

Titulaire	Jean-Luc VERLYCK
Suppléant	Monique LOOSEN

pour le syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) pour la création et la gestion des de la fourrière pour animaux errants